

1480

VILLE DE TUBIZE



Bulletin d'informations communales ► Mars 2021

MA VILLE 4-5

La Ville travaille pour vous / Installation de la fibre optique	4
État civil / Décès d'un ancien Conseiller de l'Action sociale	5

POLITIQUE COMMUNALE 7-9

Tribune politique	7
Procès-verbal du Conseil communal	8-9

ENVIRONNEMENT 11

Collectes des déchets verts et papiers-cartons	11
--	----

DOSSIER 12-13

Trier plus pour réduire les ordures ménagères	12-13
---	-------

ESPACE CITOYEN 15-17

Permis de pêche / Aide à l'ouverture d'un commerce	15
Prime à l'achat d'un vélo ou d'un kit électrique / Taxistop	16
Une réserve naturelle à Tubize / Tubize en poche	17

ACTUALITÉ 19-22

Retraite d'un gardien de la paix / Voeux au personnel / Kiwanis offre 10 PC	19
Aide aux victimes de violences / Tous les numéros d'urgence	21
Agenda	22

**Reprise
de la collecte
des déchets verts
LUNDI 29 MARS**



Bandagisterie



Cardiologue



Chirurgien orthopédiste



Dentiste



Diététique



Dispensaire de soins
et infirmier(e) à domicile



Espace Spa & Wellness,
revalidation aquatique &
rééducation en piscine



Espace Sportif -
Dreamteam



Esthéticienne



Kinésithérapeutes, coach
sportif et revalidation



Logopèdes



Médecine générale &
sportive



Neuropsychologue &
Psychologue



Ostéopathe D.O



Pédicure médicale



Cryothérapie :

Séance de 30 sec à 3 minutes allant de -110° à -160°

Utilité en rhumatologie, neurologie, cosmétologie,
orthopédie, sexologie, gynécologie, endocrinologie,
sport, dermatologie et cardiologie



Éditorial

Mes cher(e)s concitoyen(ne)s,

Cela fait pratiquement un an que nous vivons une crise sanitaire sans précédent. Vous, comme moi, espérons maintenant pouvoir retrouver rapidement nos libertés.

Le processus de vaccination est aujourd'hui bien entamé. Les autorités wallonnes font de leur mieux pour accélérer ce processus afin que chacun d'entre nous puisse être vacciné le plus vite possible. Nous pouvons nous en féliciter.

Pour la première fois depuis le début de cette pandémie, il nous est permis d'entrevoir la fin de cette crise. Cependant, afin que nous puissions bel et bien retrouver nos vies d'avant, il nous faudra encore un peu de patience.

Cette crise nous y viendrons à bout à la condition que la majorité d'entre nous accepte de se faire vacciner. Pour ma part, mon choix est clair. Quand cela sera possible, je ferai confiance aux scientifiques qui, depuis des mois, travaillent d'arrache-pied afin de trouver un vaccin contre cette pandémie. Nous avons la chance de pouvoir bénéficier de ce vaccin, profitons de cette opportunité! C'est la seule solution!

De plus, notre Ville a été choisie pour accueillir un centre de vaccination de proximité. C'est une extraordinaire opportunité qui permettra à tous les Tubiziens et aux habitants de l'ouest du Brabant wallon, qui le souhaitent, de se faire vacciner.

D'ici là, il est important que chacun poursuive ses efforts afin d'éviter une nouvelle vague. Pour ce faire, nous devons tous continuer à respecter scrupuleusement les mesures prises par les autorités, continuer à adopter les gestes barrières,...

Je suis bien conscient que cette crise est très longue et en particulier pour les personnes dont les activités continuent à être impactées par les mesures prises pour contrer la propagation de la COVID-19. A ces personnes, je réitère mon soutien.

La Ville s'inscrit dans une dynamique positive pour aider au mieux les secteurs touchés. Des moyens importants ont été dépensés en 2020 et réservés en 2021 pour une aide spécifique, pour soutenir et aider à la relance les différents secteurs.

Comme vous l'aurez compris, les premiers mois de cette année seront encore marqués par la gestion de la sortie de crise. Outre cela, de nombreux projets se développeront et aboutiront en 2021. La sauvegarde du patrimoine suit son cours. Les travaux du Moulin de Saintes débiteront, par exemple, dans quelques mois. Les travaux en vue de la construction des Quartiers des Confluents ont commencé et se poursuivront tout au long de cette année. Le Collège communal continuera également la réfection des trottoirs et voiries.

J'en terminerai par vous demander de continuer à prendre soin de vous et de vos proches.

Michel JANUTH
Votre Bourgmestre



CONSEIL COMMUNAL

- ▶ **Les membres du Collège communal** (voir ci-contre)
- ▶ **Les membres du Conseil communal** : Jean-Marc ZOCATELLO (RC), Jean-Armand WAUTIER (RC), Lyseline LOUVIGNY (MR), Benoît LANGENDRIES (RC), Pierre PINTE (MR), Maité SAINT-GUILAIN (éB-PS), Guy LECLERCQ-HANNON (éB-PS), Pierre ANTHOINE (éB-PS), Hicham EL KROUT (MR), Jean-Pierre FUMIERE (éB-PS), Giovanni CAPIZZI (RC), Marc JONVILLE (RC), Nunzia FONTANAZZA (RC), Annie MEYNEN (RC), Adriana ROCCO (éB-PS), Catherine PAYEN (DéFI), Lise JAMAR (ECOLO), Sophie SIMAL (ECOLO), Samuel D'ORAZIO (MR), Marianne ZAPPONE (RC), Fabian DEKEMPENEER (RC) et Annick BRISON (éB-PS).

LE COLLÈGE

▶ Michel JANUTH

Bourgmestre de Tubize

Personnel, Administration générale, Sécurité, Communication, Relations internationales, Logement, Finances, Grands projets

Contact : 02/391.39.02

michel.januth@tubize.be

▶ Sabine DESMEDT

1^{er} Échevine : Urbanisme, Aménagement du territoire, Développement durable, État civil, Population, Citoyenneté, Affaires patriotiques

Contact : 02/391.39.62

sabine.desmedt@tubize.be

▶ Michel PICALUSA

2^e Échevin : Travaux, Mobilité, Cadre de vie, Lutte contre les inondations

Contact : 02/391.39.05

michel.picalusa@tubize.be

▶ Mourad ABDELALI

3^e Échevin : Enseignement, Participation citoyenne, Économie, Emploi, Commerces, Informatique et nouvelles technologies

Contact : 02/391.39.03

mourad.abdelali@tubize.be

▶ Walter BASEGGIO

4^e Échevin : Jeunesse, Sports, Vivre ensemble

Contact : 02/391.39.06

walter.baseggio@tubize.be

▶ Sandra DUMONCEAU

5^e Échevine : Culture, Environnement, Agriculture, Bien-être animal, Famille, Santé, Aînés

Contact : 02/391.39.95

sandra.dumonceau@tubize.be

▶ Frédéric JADIN

Président du CPAS de Tubize

Président du CPAS, Affaires sociales, Accueil de la petite enfance

Contact : 02/390.00.21

frederic.jadin@tubize.be


EDITEUR RESPONSABLE :

Collège communal • Grand Place 1 • 1480 Tubize

Nous remercions Monsieur Guy Leclercq pour ses photos.

CONCEPTION & REALISATION :

UNIMÉDIA Editions sa

Rue Joba 9 • 4053 Embourg 
Tél. 04 224 74 84 info@uni-media.be

La Ville travaille **POUR VOUS**

AVALOIRS



Intervention d'urgence, un dimanche, pour un avaloir bouché suite à un chantier géré sans respect!

RUE DE L'ÉCOLE À SAINTES



Boîte à livres, une heureuse initiative réalisée par nos services et gérée par une association locale.

DÉSHERBAGE

La Ville s'occupe du désherbage des zones non habitées. C'est l'occasion de rappeler que chaque citoyen doit entretenir sa devanture également (voir art.27 du RGP).



Avant



Après

NOS CIMETIÈRES



La gestion dynamique de nos cimetières passe par des opérations délicates, en l'occurrence, par certaines exhumations.

Félicitation aux courageux agents qui en ont la charge.



ETANGS DE COEURCQ



Les saules pleureurs bordant les étangs de Coeurcq étaient malades au point de devenir dangereux.

Nous avons dû nous résoudre à les abattre. De nouveaux seront plantés d'ici la fin de l'année.



Proximus a débuté l'installation de sa fibre optique à Tubize.

Proximus a décidé d'investir en renouvelant son réseau actuel à Tubize, devenu obsolète.

LA PHASE 1 a débuté le 1er février

Depuis quelques semaines, des techniciens travaillant pour le compte de Proximus, sillonnent les rues de la Ville. Dans une phase ultérieure, ils se rendront également dans les parties communes des immeubles à appartements. Les techniciens sont en possession d'un badge Proximus ainsi que d'une lettre à présenter sur simple demande.

Cette lettre atteste qu'ils travaillent bien pour Proximus, et ce en accord avec la Ville de Tubize.

Si vous avez des questions, téléphonez au numéro GRATUIT le 0800/30.160 de 9h à 18h ou envoyez un e-mail à fibreoptique.tubize@proximus.com.

Envie d'en savoir plus sur la fibre optique, surfez sur proximus.be/fibre.

ÉTAT CIVIL

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi européenne sur la protection de la vie privée et du règlement général sur la protection des données (RGPD), les listes des naissances et des mariages ne peuvent plus paraître dans le 1480 sans le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

Sachant que la population apprécie être informée de ces heureux événements, il sera dorénavant demandé aux parents des nouveau-nés ou aux futurs époux de marquer leur accord pour la publication de l'information relative à la naissance ou au mariage.

Si vous avez égaré le formulaire autorisant la publication de la naissance de votre enfant, n'hésitez pas à nous contacter au 0498/31.33.33 ou au 02/355.16.21 ou via accueil.vcc@tubize.be pour marquer votre accord écrit.

NAISSANCES

Arnone Da Silva , Gabriella	30/10/2020
Repetowski , Adrian	30/10/2020
Mazbaa , Imran	01/11/2020
Cherdon , Léo	03/11/2020
Goris , Naël	06/11/2020
Hindryckx , Adèle	10/11/2020
Creciun , Matei	20/11/2020
Mbangó Bosakwa , Lyana	21/11/2020
Rindone , Timéo	22/11/2020
Ndjondjo Ngonga , Maël	23/11/2020
El Bahoudi , Anissa	05/12/2020
Fronville , Théa	11/12/2020
Vonckx , Eve	20/12/2020
Popescu , Maya Victoria	21/12/2020
Colibaba , David	22/12/2020
Harrou , Issra	24/12/2020
Sevens , Nicolas	26/12/2020
El Gazzar , Souleymane	27/12/2020

DÉCÈS

Grégoire , Léon (08/10/1931-04/11/2020)
Morland , Georgette Catherine Ghislaine (06/06/1935-05/11/2020)
Lurmonte , Guillaumine Henriette Valérie (27/11/1935-05/11/2020)
Mariën , Magdalena Maria Sofia Karel (30/12/1931-05/11/2020)
Fuca , Calogera (25/01/1953-07/11/2020)
Chel-Loukh , Anass (01/09/1990-07/11/2020)
Belaïch , Saïd (00/00/1958-09/11/2020)
Mancuso , Filippo (26/02/1942-11/11/2020)
Gantoise , Alain Armand Louis (25/12/1954-12/11/2020)
Delwarte , Josseline Roberte Marie (16/07/1955-14/11/2020)
Vanhaelen , Guy Guillaume Ghislain (15/01/1947-15/11/2020)
Gourdain , Jean Marie Charles Albert (12/06/1943-15/11/2020)
Troisième , Mireille Marie Louise Albertine Janine Ghislaine (14/09/1948-15/11/2020)
Depelsemaeker , Charles (11/04/1934-16/11/2020)
Haus , Roger Joseph Marius Ghislain (05/02/1940-16/11/2020)
Jassogne , Michel Remi Emile Georges (28/09/1946-18/11/2020)
Benabdellah , Mimoun (00/00/1934-19/11/2020)
Dubreuil , Josianne Yvonne Nicole (26/04/1955-20/11/2020)
Van Craenenbroeck , Louis Marc (29/05/1965-21/11/2020)
Saoudi , Ahmed (00/00/1934-22/11/2020)
Haulait , Julienne Marie Hélène Ghislaine (03/10/1931-25/11/2020)
Quain , Raymond Martin Ghislain (27/08/1925-27/11/2020)
Vandenbosch , Marie Thérèse Bertha Julia (19/02/1932-27/11/2020)
Ghislain , Luc Jules Yvon (11/01/1962-28/11/2020)
Van Handenhoven , Michèle Françoise (23/12/1953-29/11/2020)
El Youssfi , Boumedian (00/00/1943-30/11/2020)
Beelen , Victor Valérianus (18/07/1930-01/12/2020)
Van Riet , Michel Marie Emile (31/05/1952-04/12/2020)
Quittelier , José Louis Ernest Désiré (13/01/1938-04/12/2020)
Antoine , Paula Libéra (13/06/1935-05/12/2020)
Dio Puiarello , Rosa Concetta (07/12/1950-06/12/2020)
Furnari , Maria (18/02/1932-06/12/2020)
Noël , François Louis Joseph Ghislain (21/11/1938-09/12/2020)
Delflache , Ivan Jules (11/05/1935-15/12/2020)
Lekime , Luc Paul Auguste Charles Victor (22/11/1955-16/12/2020)
Giordano , Philippe Gustave (21/12/1963-16/12/2020)
Coomans , Alice Maria (09/01/1944-16/12/2020)
Despeer , Roger Pierre (16/09/1930-16/12/2020)
Cavvadias , Daphnis Jean (02/06/1948-17/12/2020)
Fack , Marie France (22/01/1952-20/12/2020)
Macchione , Benito (03/08/1950-21/12/2020)
Taverne , Rosita Bernadette (11/02/1957-22/12/2020)
Denuit , Luc Alphonse Gabriel (20/09/1950-23/12/2020)
Bette , Eric (24/12/1970-25/12/2020)

MARIAGES

Capelli, Dario et **Amirar**, Mahdia - 28/11/2020

Décès d'un ancien Conseiller de l'Action sociale

C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que nous avons appris le décès de Monsieur Victor Beelen. Conseiller au CPAS du 1^{er} avril 1989 au 11 janvier 2007, il s'est éteint ce 1^{er} décembre 2020. Nous le remercions pour son engagement au sein du CPAS et pensons à sa famille et ses proches.



IMMO-STAR

02/355.02.79 - 0475/72.88.38 - 0494/28.38.88

Rue des Frères Lefort 12 à 1480 Tubize

VOTRE AGENCE IMMOBILIÈRE DANS LA RÉGION

PROMOTION IMMOBILIÈRE

ACHAT - VENTE - LOCATION

EXPERTISE DE VOS BIENS - ESTIMATION GRATUITE

www.immo-star.be

COLLEGE ST-FRANÇOIS D'ASSISE

RUE DE MONS, 74 - 1480 TUBIZE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CATHOLIQUE

GÉNÉRAL - TECHNIQUE - PROFESSIONNEL



- **Un accueil personnalisé et à échelle humaine**
- **Une offre d'enseignement complète**

INFORMATIONS :

TÉL. 02 355 83 77 – FAX 02 390 03 33

www.francoisassise.be



Tribune politique



Comme l'année dernière, pendant les vacances de Noël/Nouvel an, en collaboration avec l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire, la Ville a géré, dans le respect des restrictions sanitaires en vigueur, la mise à disposition d'un local pour les étudiants en blocus. Au vu des nombreuses demandes, cette action s'est finalement prolongée jusqu'au 21 janvier 2021. Ce fut un véritable succès puisque près de 80 étudiants se sont inscrits via le formulaire en ligne.

Cette expérience montre, une fois de plus, combien l'accès généralisé à l'informatique et à internet est un enjeu majeur dans notre société!

Par ailleurs, en ma qualité d'Echevin des nouvelles technologies et de l'enseignement et, avec l'ensemble du collège communal, la Ville a adhéré au projet Wifi4EU. Ce projet européen permettra à l'ensemble des écoles communales, ainsi qu'à l'académie François Daneels, de bénéficier du Wifi très prochainement.

Aussi, comme de nombreuses écoles l'ont déjà fait, la Ville a lancé un cahier spécial des charges pour l'acquisition d'une plateforme de communication numérique écoles/parents d'élèves pour les écoles communales. Cette application web intègre de nombreux modules qui offrent des services différents : communication, administration, apprentissage en ligne, création de bulletins, suivi des élèves,...

Avec la crise sanitaire actuelle, les plateformes numériques connaissent un développement accru. Cela implique une nécessaire acquisition de nouveaux savoirs tout au long de la vie, depuis l'enseignement fondamental jusqu'à la formation continue.

Pour la majorité EB-PS Ecolo DÉFI

Mourad ABDELALI

ÉCHEVIN DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA PARTICIPATION CITOYENNE, DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DES COMMERCES, DE L'INFORMATIQUE ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES



La grande majorité d'entre nous fait des efforts, depuis presque un an maintenant, en limitant ses contacts afin de protéger sa famille, ses amis et en particulier nos aînés. Le Renouveau Communal vous encourage à continuer à prendre soin de vous et de vos proches. Le formidable élan de solidarité qui s'est développé dans notre Ville avec la conception et la distribution des masques, les dons alimentaires ou encore les récoltes de jouets pour des familles tubiziennes dans le besoin est le témoin de notre «savoir vivre ensemble». Bravo à vous tous qui avez été exemplaires. Continuons, nos efforts vont finir par payer.

Pour le groupe RC
Benoit Langendries



Pour notre groupe politique, les contraintes de la pandémie continuent à rythmer nos travaux comme, vraisemblablement, elles rythment la vie quotidienne de vos familles.

La Conseillère communale Lyseline Louvigny a défendu l'intégrité de la «Coline» de Clabecq à travers différents dossiers d'aménagement du territoire et de sécurité routière. Le développement maîtrisé et moderne du village emblématique du nord de notre Ville est essentiel.

De son côté, la Conseillère sociale Nathalie Bernard continue à recevoir et à traiter vos demandes d'aides, d'indemnités et de logements.

Un début d'année bien féminin pour le MR à Tubize... Pourquoi se contenter d'un début?

Pour le groupe MR
Pierre Pinte

Conseil communal du 9 novembre 2020 Brève présentation de l'ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du Conseil communal du 12 octobre 2020

2. Informations - Prises de connaissance de l'état d'avancement du projet PST n°72 - " Soutenir la création d'un site d'e-commerce dédié aux commerçants tubiziens (plateforme mutualisée) "

3. Dossier "Infiltration d'eau au Passage Champagne"

Ratification de la décision prise par le Collège communal en date du 9 octobre 2020 qui consiste à introduire une procédure en justice dans le cadre du recouvrement du montant avancé par la Ville dans le cadre des travaux visant à remédier aux problèmes d'humidité présents dans certains locaux de la copropriété.

4. Réseau Territoire de Mémoire - Approbation de la signature de la convention de partenariat

5. Département des Ressources Humaines - Décision d'acter la Convention cadre de partenariat avec l'EPHEC

6. Département des Ressources Humaines - Décision d'acter la Convention cadre de partenariat avec la Haute Ecole Léonard De Vinci - Parnasse ISEI

7. Projet "Sonorisation des rues de la Ville"

Prise de connaissance du procès-verbal de la réunion du 22 octobre de la Commission du Conseil communal du Commerce. Décision de postposer en 2021 la réflexion sur le projet de sonorisation des rues.

8. Décret sur la bonne gouvernance - Rapports écrits sur les activités et sur l'exercice du mandat au sein du conseil d'administration ou, à défaut, du principal organe de gestion d'une ASBL communale ou provinciale, d'une régie autonome, d'une intercommunale, d'une association de projet ou d'une société de logement

Prise d'acte et débat sur les rapports écrits pour l'année 2019, sur l'exercice du mandat et sur les activités concernant les structures suivantes :

› ASBL Comité de Jumelage, présenté par M. Michel Januth, Bourgmestre, Président dudit comité, cosigné par Mmes Annick Detournay, Pascale Quevauvillers et MM. Henri Borremans, Pierre Dekeuleneer et Marc Marin ;

› SC Habitations Sociales du Roman Païs, présenté par M. Michel Januth, Bourgmestre, Vice-Président et Administrateur de ladite SC ;

› RCA Office du Tourisme et du Patrimoine, présenté par Mme Maïté Saint-Guilain, Conseillère communale, Présidente et Administratrice de ladite RCA ;

› ASBL Contrat de Rivière Senne, présenté par M. Jean-Pierre Fumière, Conseiller communal, Administrateur de ladite ASBL ;

› ASBL Centre Régional d'Intégration du Brabant wallon, présenté par Mme Adriana Rocco, Conseillère communale, Administratrice de ladite ASBL ;

› ASBL TV Com, par M. Pierre Anthoine, Conseiller communal, Administrateur de ladite ASBL ;

› ASBL Maison du Tourisme du Brabant wallon, présenté par Mme Maïté Saint-Guilain, Conseillère communale, Administratrice de ladite ASBL.

9. CPAS (tutelle spéciale) - Approbation de la modification budgétaire n°2/2020 ordinaire et extraordinaire

La modification budgétaire n°2/2020 du CPAS se récapitule comme suit :

Service ordinaire :

Balance des recettes et des dépenses

	Recettes	Dépenses	Solde
	1	2	3
D'après le budget initial ou la présente modification	15.624.742,54	15.624.742,54	0,00
Augmentation de crédit (+)	377.025,94	616.309,67	-239.283,73
Diminution de crédit (+)	-171.733,24	-411.016,97	239.283,73
Nouveau résultat	15.830.035,24	15.830.035,24	0,00

Service Extraordinaire :

Balance des recettes et des dépenses

	Recettes	Dépenses	Solde
	1	2	3
D'après le budget initial ou la présente modification	270.290,98	270.290,98	0,00
Augmentation de crédit (+)	10.600,00	10.600,00	0,00
Diminution de crédit (+)	0,00	0,00	0,00
Nouveau résultat	280.890,98	270.290,98	0,00

10. PUE n° 2020/002 - Rue Ternard - Rue Dehase, s/n - Création et modifications de voiries - Report du point

11. Dénomination d'une voirie - Rue Quenestine

Suppression de la dénomination de la « Rue Quenestine » à Saintes et remplacement par la proposition de dénomination « Chemin des Vignes ».

12. Coût-vérité - Budget 2021 - Taux de couverture des coûts en matière de gestion de déchets des ménages - Approbation

Décision d'arrêter le taux de couverture des coûts en matière de gestion de déchets des ménages, calculé dans le cadre du « coût-vérité : budget 2021 » pour la Ville de Tubize, établi à 107 % (106,50%). La Commission Environnement du Conseil communal sera réunie prochainement pour débattre de la problématique des déchets en y invitant des responsables de l'in BW.

13. Règlement-taxe sur la gestion des déchets ménagers et assimilés - Renouvellement pour l'année 2021

14. Règlement-redevance sur les sacs poubelles pour les exercices 2020 à 2025 - Modification

La redevance est fixée à :

› 1,50€ pour le sac OMR de 60l ;

› 0,75€ pour le sac OMR de 30l ;

› 0,50€ pour le sac compostable FFOM de 25l.

La redevance est due par la personne physique ou morale qui demande les sacs. Elle est payable au moment de la demande des sacs immondiés. La mise en vente des sacs est assurée par l'in BW.

15. Règlement-redevance relatif à l'utilisation des conteneurs enterrés intelligents de type CIPOM (conteneur intelligent pour les ordures ménagères) et de type CIFFOM (conteneur intelligent pour la fraction fermentescible des ordures ménagères) - Exercice 2021

La redevance est établie aux montants suivants :

- › 0,75€ pour 1 ouverture de tiroir d'un conteneur enterré intelligent de type CIPOM, offrant une capacité de 30l et permettant le dépôt d'ordures ménagères (résiduelles);
- › 0,30€ pour 1 ouverture de tiroir d'un conteneur enterré intelligent de type CIFFOM, offrant une capacité de 15l et permettant le dépôt de déchets organiques (fraction fermentescible des ordures ménagères).

16.Mobilité - RCCR - Rue des Frères Verkleeren - Passage piéton

Décision d'établir un passage piéton devant la mitoyenneté des habitations n°9 et n°11 dans la rue des Frères Verkleeren.

17.Mobilité - RCCR - Rue Raymond Pieret - Aménagement réducteur de vitesse

Décision d'aménager un réducteur de vitesse dans la rue Raymond Pieret, entre les n°20 et n°24. Elle est formée par un aménagement physique ainsi que par une zone d'évitement réduisant la largeur de passage à 3m.

Une priorité de passage est établie à hauteur d'écluse, comme suit :

- › Les usagers venant de la route Provinciale et se dirigeant vers la rue du Rogissart ont priorité sur les usagers qui descendent la rue Raymond Pieret.
- › Les usagers venant depuis la rue du Rogissart cèdent la priorité de passage aux usagers montant la rue Raymond Pieret.

18.Mobilité - RCCR - Places de stationnement réservées aux taxis - Rue du Perroquet

Décision de réserver dans la rue du Perroquet deux places de stationnement pour les taxis du côté impair (côté de la gare) à l'opposé de l'immeuble n°18.

19.Mobilité - RCCR - Organisation du stationnement dans la cité du Douaire

Décision d'abroger les mesures antérieures relatives à l'organisation de la

circulation et du stationnement et d'interdire le stationnement du côté impair entre les immeubles n°21 à 35.

20.Mobilité - RCCR - Avenue de Scandiano entre le boulevard Georges Deryck et la rue Neuve Cour - Organisation de la circulation

21.Contrôle de l'encaisse du Directeur financier du 3e trimestre 2020 (7-8-9/2020)

Décision de prendre acte de la situation de l'encaisse communale du 3e trimestre 2020, soit du 1er juillet au 30 septembre 2020, vérifié par l'Échevin des Finances, Monsieur Januth, le 8 octobre 2020 et arrêtée par le Collège communal en date du 16 octobre 2020.

22.Subsides aux clubs sportifs - Convention RDI 2019 - 2020 - Répartition avril

23.Subsides aux clubs sportifs - Convention RDI 2019 - 2020 - Répartition mai

24.Subsides aux clubs sportifs - Convention RDI 2019 - 2020 - Répartition juin

25.Subsides aux clubs sportifs - Convention RDI 2019 - 2020 - Répartition 2e trimestre

26.Subsides aux clubs sportifs - Convention RDI 2019 - 2020 - Répartition septembre

27.Subsides aux clubs sportifs - Convention RDI 2019 - 2020 - Régularisation et clôture

28.Fabrique d'église du Christ-Ressuscité - Modification budgétaire n°1 de l'exercice 2020 - Approbation

Approbation de la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2020 de la fabrique d'église du Christ-Ressuscité qui se clôture comme suit :

- › Total des recettes : 34.670,60€
- › Total des dépenses : 34.670,60€

29.Centimes additionnels au précompte immobilier - Exercice 2021

Il sera perçu, pour l'exercice 2021, 2.900 centimes additionnels au précompte immobilier.

30.Taxe additionnelle sur l'impôt des personnes physiques - Exercice 2021 - Fixation de la taxe à 8%

31.Marché public - Convention d'adhésion à la centrale d'achats de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Adhésion à la centrale d'achat de la Fédération Wallonie-Bruxelles concernant l'accord-cadre de fournitures de livres et autres ressources du Ministre de la Communauté française.

32.Marché public - Aménagement d'une liaison cyclable entre Tubize et Rebecq (rue Ripainoise) - Modification du cahier spécial des charges

Décision de charger le Collège communal de réaliser un marché public, par procédure négociée directe avec publication préalable, ayant pour objet l'aménagement d'une liaison cyclable entre Tubize et Rebecq (rue Ripainoise), pour un montant estimé à 336.130,46€ HTVA.

33.Appel à projet PBW - Subventionnement des communes du Brabant wallon pour la relance des commerces de détails et de l'Horeca - Marché de Noël (chalets)

Approbation de la présentation, auprès de la Province du Brabant wallon, du dossier

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal se réunit normalement tous les 2^e lundis du mois. La prochaine séance se tiendra **LE 8 MARS 2021 À 19H30**, à la Régie des Infrastructures. L'ordre du jour sera publié sur le site www.tubize.be.

PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS COMMUNAUX

Le procès-verbal des Conseils communaux est consultable sur le site <https://www.deliberations.be/tubize>.



www.espacesantepluriel.be
espacesanté
 pluriel



Cryothérapie :

Séance de 30 sec à 3 minutes
 allant de -110° à -160°

Utilité en rhumatologie, neurologie,
 cosmétologie, orthopédie, sexologie,
 gynécologie, endocrinologie,
 sport, dermatologie et cardiologie



EMS : Stimuler + de 350 muscles à la fois
 Gain de temps 20 min = 3H de sport conventionnel - 1 séance d'essai gratuite

Rue de Mons 159 – 1480 Tubize – Tél. 02 355 02 05 – info@espacesantepluriel.be

OUVERTURE DE PORTE ET SÉCURISATION

Quincaillerie Laurent SIRAUX

Rue de la Déportation 58-60 - 1480 Tubize

www.siraux-tubize.be

laurentsiraux@skynet.be



Tél. 02 355 62 53

Fax 02 355 08 40

Gsm 0475 81 97 24



T.V.A. BE 0418.982.788

CLAES MATERIAUX SPRL

Vous propose tous matériaux de construction.
 Venez découvrir notre nouveau choix
 de carrelages et dalles de terrasse.

NOUVEAU : Grand choix de dalles de terrasse
 en grès Ceram / 2cm

Rue Edgard Bierny 3 - 1460 Virginal | Tél/Fax : **067 64 80 96**

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h
 et le samedi de 7h30 à 12h ou sur rendez-vous

Entreprise familiale, service de qualité



FIXELLES

FUNERAILLES

Contrats assurances obsèques

CHAUSSÉE DE MONS, 307

1480 TUBIZE

T. 02 355 51 94 / F. 02 355 78 40

fixelles@skynet.be

WWW.FUNERAILLESFIXELLES.BE



Est désormais
 multimédia! **100%**

Unimédia est le leader wallon en matière
 de guides de proximité financés par la publicité :

- guides et bulletins d'informations communales;
- annuaires commerciaux (Guides Vlan);
- brochures d'accueil des patients d'hôpitaux.

Confiez votre image à un partenaire
 sérieux et fiable.



📍 Rue Joba – 4053 Embourg
 Siège d'exploitation : Rue Edouard Baillon 1 Bte 5 – 6224 Fleurus
 ☎ 04 224 74 84 – 📠 04 224 23 69
 🌐 www.uni-media.be – 📺 UNIMÉDIA Editions Multimédia
 👤 Contact : Jean-Michel Delforge – info@uni-media.be



TUBIZE PARTS SERVICE

PRÉPAREZ VOS VACANCES :
 Porte-bagages, Porte-vélos, Coffre de toit

VENEZ DÉCOUVRIR NOS PROMOS EN MAGASIN



Tout pour l'auto et l'industrie

329, chaussée de Mons - 1480 TUBIZE
 Tél. 02 355 40 78 - Fax 02 355 75 32
 tps@tubizeparts.be



Bientôt la reprise de la collecte des déchets verts

La collecte des déchets verts récolte de plus en plus de succès depuis sa mise en route en 2015. Nous sommes passés de moins de 50 tonnes récoltées en 2015 à 600 tonnes en 2020.

La collecte des déchets verts reprendra le lundi 29 mars 2021 et aura lieu toutes les deux semaines jusqu'au 22 novembre 2021.

Il s'agit de déchets de tonte de pelouse, taille de haie, feuilles, fleurs, branchages,...

Comment présenter vos déchets verts à la collecte?

- ▶ A partir de 20h la veille et au plus tard avant 6h le jour de la collecte;
- ▶ Bien visibles en bord de voiries dans un contenant **en plastique rigide (pas de sacs «mous» ou dits «à arceaux»)** ou dans un sac en papier kraft à l'effigie de la Ville (liste des points de vente au dos du calendrier de collecte);
- ▶ Les fagots de branchage doivent mesurer maximum 15 cm de diamètre, 1m de long et être liés avec une corde naturelle;
- ▶ Le poids ne peut excéder 15kg;
- ▶ Le volume maximal autorisé est de 2m³, tous déchets verts confondus.

Mais avant de jeter, savez-vous que vous pouvez minimiser les déchets verts et les réutiliser directement au jardin ? Vous trouverez des tas de conseils utiles dans la brochure de l'in BW sur : https://www.inbw.be/sites/default/files/publications/dechets/brochure_zero_dechet_o.pdf

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'in BW au numéro gratuit 0800/49.057 ou la Ville via info@tubize.be.



INFO COLLECTES PAPIERS - CARTONS

Comment bien trier vos papiers et cartons ?

Évitez les erreurs les plus fréquentes et ne jetez PAS :

- ▶ les papiers et les cartons sales (pas de cartons de pizzas, ...), gras ou souillés (serviettes, essuie-tout, mouchoirs, ...);
- ▶ les films et housses en plastique (cellophanes, films autour des magazines/brochures, ...);
- ▶ les papiers plastifiés ;
- ▶ les photos ;
- ▶ le papier peint ;
- ▶ le papier aluminium ;
- ▶ la frigolite.

Ceux-ci doivent être jetés dans vos ordures ménagères (sacs blancs).

Comment bien préparer la collecte de vos papiers-cartons :

- ▶ Dépliez vos papiers-cartons, ficellez-les avec une ficelle naturelle OU glissez-les dans une boîte en carton résistante et fermée.

- ▶ Le poids ne peut excéder 15kg et le volume maximum autorisé est de 1m³.
- ▶ Il vous est possible de commander un conteneur jaune de 240l standardisé auprès de l'in BW, au prix de 40€. Il réduit les risques en cas de pluie et/ou de vent et facilite la manutention pour le citoyen et les chargeurs.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.inbw.be/papiers-cartons>

Prenez la bonne habitude de limiter votre consommation de papier.

Vous pouvez, par exemple, éviter d'imprimer vos mails, les imprimer recto-verso ou réutiliser le verso de feuilles usagées comme brouillon. Autre idée, si les publicités ne vous intéressent pas, collez un avis « pub non merci » sur votre boîte aux lettres (disponibles au service Population, à la bibliothèque et au service Environnement) ou inscrivez-vous sur la liste Robinson via www.robinsonlist.be. Vous continuerez à recevoir le bulletin communal et tout courrier vous étant adressé mais plus de publicité non adressée.

Pour tout renseignement, contactez le 0800/49.057 ou valmat@inbw.be.

LE MOT DE L'ÉCHEVINE

SANDRA DUMONCEAU

Saviez-vous qu'un Tubizien produit en moyenne, chaque année, **161kg** d'ordures ménagères, c'est-à-dire de déchets restants après tri sélectif? Cela équivaut à 15 grands sacs blancs par habitant. Faites le compte pour une famille de quatre personnes... Malgré une réduction sensible amorcée au cours des cinq dernières années, la masse d'ordures ménagères est encore trop élevée. L'in BW, l'intercommunale qui gère nos déchets, nous communique d'ailleurs un objectif de moins de 100kg d'ordures ménagères par an par habitant. Pourquoi?

Les coûts de gestion des déchets sont à la hausse. La collecte des ordures ménagères brutes (sacs blancs) et leur traitement par incinération coûtent de plus en plus cher, et la tendance observée au niveau régional ne s'inversera pas. Par ailleurs, la Ville de Tubize, comme tous les autres pouvoirs locaux wallons, a l'obligation de répercuter, à leur juste coût, les frais de gestion des ordures ménagères à ceux qui les produisent, autrement dit ses citoyens, et ce, en vertu du principe du pollueur-payeur (pour plus d'informations, consultez http://environnement.wallonie.be/dechets/cout_verite.htm).

En conclusion, plus nous produisons d'ordures ménagères, plus nous devons payer pour en assurer la gestion. Au contraire, plus nous trions, moins nous payerons!

Les prix de vente des sacs blancs et des ouvertures de tiroirs CIPOM sont en augmentation.

En effet, la Ville a dû augmenter, à compter du 1er janvier 2021, le prix de vente des sacs blancs, passant de 12,50€ à 15€ pour un rouleau, à la fois pour les 30l (petite capacité) et pour les 60l (grande capacité).

Des informations peu réjouissantes, mais transparentes. Heureusement de nombreuses solutions existent pour réduire notre quantité d'ordures ménagères et préserver notre budget par la même occasion. Tendre vers le « zéro déchet », assurer une seconde vie aux objets en les donnant ou en les confiant à une ressourcerie, composter nos déchets à domicile, trier mieux et encore plus, sont autant de pistes à explorer et qu'il appartient à chacun de mettre en œuvre. **C'est important pour l'environnement et pour votre porte-monnaie.**

Trions nos déchets et réduisons nos ordures ménagères, c'est bon pour notre portefeuille !

Ensemble, trions mieux, trions plus... Commençons par les déchets organiques !

Arrêtons-nous dans ce numéro sur la collecte en porte-à-porte des déchets organiques, aussi appelés la fraction fermentescible des ordures ménagères (FFOM). Ils regroupent l'ensemble de nos déchets putrescibles, autrement dit pourris-sables (cf. liste des déchets acceptés sur la page suivante).

Depuis le 1er janvier 2020, ces déchets organiques peuvent être séparés des ordures ménagères et jetés dans des sacs verts compostables, lesquels sont collectés chaque semaine, en même temps que la collecte des ordures ménagères. **Ils sont collectés en même temps que les ordures ménagères mais ils ne reçoivent pas le même traitement !** En 2020, la nouvelle collecte a permis de capter modestement 44,32 tonnes de déchets organiques qui ont été traités, non pas par incinération, mais par biométhanisation.

Le prix de vente des sacs verts compostables est lui INCHANGÉ. En effet, contrairement aux sacs blancs réservés aux ordures ménagères, la Ville de Tubize a fait le choix de NE PAS augmenter le prix de vente des sacs verts compostables, pour récompenser les citoyens qui trient davantage et qui changent leur comportement. Un rouleau de sacs verts compostables coûte 5€ et reste comparativement moins cher qu'un rouleau de sacs blancs.

Comment bien trier vos déchets organiques ?

- ▶ Bien trier vos déchets organiques est essentiel pour qu'ils soient traités par biométhanisation.
- ▶ N'oubliez pas de retirer tous les emballages avant de jeter vos aliments périmés dans votre sac vert.
- ▶ N'y jetez jamais de matière plastique ou d'emballages en frigolite, ni de langes usagés.
- ▶ Seules les litières végétales (à base de bois) sont acceptées.

Conseils de manipulation des sacs verts :

Attention ! Les sacs verts compostables sont plus fragiles que les sacs blancs. Ils nécessitent par conséquent davantage de précaution.

Voici quelques précieux conseils à observer lors de leur manipulation :

- ▶ Conservez votre rouleau dans un endroit sec et frais (maximum 12 mois).
- ▶ Disposez une feuille de papier journal dans le fond du sac vert pour absorber l'humidité de vos déchets organiques.
- ▶ Emballez éventuellement vos déchets organiques dans du papier journal ou dans un sac à pain (dépourvu de toute matière plastique).
- ▶ Conservez temporairement vos déchets organiques dans un seau et transvasez-les au dernier moment, juste avant la collecte, dans votre sac vert.
- ▶ Ne déversez jamais de déchets de cuisine trop liquides ou trop chauds.
- ▶ Limitez la durée de remplissage à 2 semaines maximum.
- ▶ Les mouchoirs et les papiers essuie-tout usagés pouvant également être jetés dans le sac vert (hors période COVID-19), n'hésitez pas à les utiliser également pour emballer vos déchets organiques.



LES ERREURS À NE PAS FAIRE : ATTENTION AUX INTRUS !

- Langes
- Serviettes hygiéniques, tampons périodiques
- Ouate, lingettes, cotons-tiges (sauf si tige en bois)
- Cheveux, poils
- Litières minérales non-biodégradables
- Textiles
- Sacs d'aspirateur
- Sacs et films en plastique
- Barquettes et rapiers en plastique
- Pots de fleurs
- Piles
- ...

ET N'OUBLIEZ PAS LES COLLECTES SÉLECTIVES :
P/C, PMC, VERRE ET LE RECYPARC.



LES DÉCHETS ACCEPTÉS :

Les déchets de cuisine, les petits déchets de jardin et d'autres déchets tels que les mouchoirs en papier ou les essuie-tout.

DÉCHETS DE CUISINE



- Restes de repas
- Épluchures
- Aliments périmés déballés
- Filtres, marcs de café, sachet de thé
- Coquilles d'œufs, de noix, de moules, ...

PETITS DÉCHETS DE JARDIN



- Fleurs fanées
- Herbes
- Petits déchets végétaux

AUTRES DÉCHETS



- Mouchoirs en papier
- Serviettes et nappes en papier
- Essuie-tout
- Litières végétales biodégradables

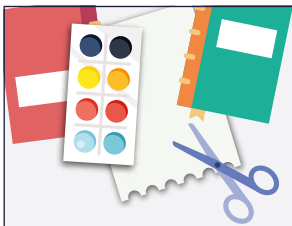
Pour plus d'informations sur la collecte des déchets organiques et la biométhanisation, n'hésitez pas à surfer sur www.inbw.be/collecte-de-dechets-organiques ou à contacter le service Environnement au 02/391.39.49 ou au 02/391.39.58.



Aux Deux Tilleuls

Ecole familiale au centre de Tubize
Projet d'école citoyenne
Néerlandais dès la 3^e maternelle
Classes de dépaysement
Equipe dynamique et motivée
Inscriptions toute l'année

Av. G. Petit 25 – 1480 Tubize – 02 355 57 46



*Ateliers linguistiques
en néerlandais
dès la 3^{ème} maternelle*

 secretariatsaintes@gmail.com

 www.sacrescoeurssaintes.be



Ecole des Sacrés-Cœurs
Maternelle et Primaire

Rue de la Cure, 39 - 1480 Saintes
02/355.39.95



KINEPRO

KINEPRO SCS
Vanmeulen Samuel

Kinésithérapeute - Coach Sportif

0473 40 13 63


Rue du Château 53
1480 Clabecq

SOINS AU CABINET ET À DOMICILE

- Kinésithérapie générale (ortho-traumato)
- Kinésithérapie du Sport
- Personnes âgées rééducation à la marche
- Cervico-maxillo-facial
- Crochet - Cupping - Massages
- Drainage lymphatique

Centre médical du Château

 Samuel Vanmeulen
Masseur-Kinésithérapeute

 Samuel Kinepro

www.samuelvanmeulen.be

Délivrance des permis de pêche en ligne dès 2021

Dès janvier 2021, les pêcheurs wallons devront se rendre sur le site www.permis-depeche.be afin d'obtenir leur permis de pêche.

Lancé en 2016, le site de délivrance a connu au fil des ans de plus en plus de succès. Ce service en ligne présente plusieurs avantages :

- ▶ La délivrance des permis est immédiate et évite ainsi les déplacements.
- ▶ Le paiement en ligne du permis est sécurisé.
- ▶ Le permis authentifié par un QR code peut être conservé sur un smartphone ou imprimé en plusieurs exemplaires.
- ▶ En cas de perte, une nouvelle impression du permis suffit pour être à nouveau en règle et ce sans frais supplémentaires.
- ▶ Il est possible d'effectuer les démarches pour une autre personne afin de lui venir en aide ou de lui offrir le permis de pêche.

Pour toutes informations complémentaires, rendez-vous sur www.permisde-peche.be.

EN BREF

Indemnisation forfaitaire des commerçants

En date du 12 octobre 2020, dans le cadre du plan de relance économique de la Ville suite à la crise sanitaire, le Conseil communal a voté le règlement relatif à l'indemnisation forfaitaire des commerçants dont l'activité s'exerce sur le territoire de la Ville.

Afin de bénéficier d'un montant forfaitaire de 750€, tout commerçant (personne physique ou morale) ayant une activité commerciale ouverte au public sur le territoire de la Ville de Tubize et, répondant à certaines conditions, pouvait introduire une demande d'indemnisation. Plus de 184 dossiers ont été introduits et traités.

Une double prime a également été accordée par la Ville aux commerçants du secteur de l'Horeca et des activités de contact (coiffeurs, salons de beauté,...) qui ont été fortement impactés par les mesures sanitaires.

Subventions pour le monde associatif

Les associations tubiziennes qui souhaitent demander une subvention communale en 2021 sont invitées à introduire leur demande à l'aide du formulaire téléchargeable via www.tubize.be/administration-vie-communale-tubize/departement-finances/recette. Le formulaire dûment complété doit être retourné selon les modalités précisées au bas du document avant le 31 mars 2021. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le 02/391.39.11 ou info@tubize.be.

Un écrivain public vous aide !

À l'initiative du Collège communal, la Ville de Tubize s'est adjoint les services d'un écrivain public. En collaboration avec le PAC Tubize (Présence et Actions Culturelles), l'écrivain public est chargé d'aider gratuitement ceux et celles qui éprouvent des difficultés de compréhension et de rédaction de textes.

L'écrivain public est à la disposition de tous les Tubiziens. Il garantit la totale confidentialité des travaux qui lui sont confiés.

Les permanences se font tous les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30 chez Lire & Ecrire, rue de Nivelles 13 à Tubize (en face de Belfius Banque).

Vous pouvez également prendre rendez-vous via le service Vie Citoyenne et Communication de la Ville au 02/355.16.21 ou au 0498/31.33.33.

**TUBIZE
SE RELANCE
ET VOUS AIDE
À VOUS
LANCER !**

**COMMERCE
À SAISIR
JUSQU'À 6.000€ D'AIDE**



**PLUS D'INFOS
SUR CREASHOP.BE**



**Wallonie
économie
SPW**

UCM

Vous désirez vous lancer et ouvrir votre commerce ?

La Ville de Tubize a participé à l'appel à projet « CREASHOP-PLUS ». C'est une action du Gouvernement wallon visant à favoriser la création de nouveaux commerces au sein des cellules vides du centre-ville.

Par cette action, le Gouvernement wallon souhaite favoriser la création de nouveaux commerces de qualité, novateurs, interactifs et engagés. Une attention particulière est portée aux projets incluant une réflexion autour des circuits courts et de l'économie circulaire.

Une aide pouvant aller jusqu'à 6.000€ peut vous être octroyée.

Envie d'en savoir plus ? Surfez sur www.creashop.be ou contactez le service des Affaires générales au 02/391.39.24.

Obtention d'une prime à l'achat d'un vélo ou d'un kit électrique pour les trajets domicile-travail

Afin de soutenir la mobilité douce et de favoriser les déplacements à deux roues, le Gouvernement wallon a décidé d'octroyer une aide financière pour l'achat d'un vélo classique ou électrique ou encore d'un kit électrique adaptable ayant une date d'acquisition entre le 1er juillet 2020 et le 31 décembre 2022.

Les primes seront conditionnées à un usage du vélo pour 40% minimum des trajets effectués entre le domicile et le travail (excepté pour les vélos cargos). Une déclaration sur l'honneur ainsi qu'une attestation de l'employeur stipulant l'usage régulier dans le cadre des déplacements domicile-travail devront être apportées par le demandeur. La facture originale reprenant le type de vélo et la date d'acquisition devra également être jointe à la demande de prime.

Le montant de la subvention pour l'achat d'un vélo ou pour l'achat et l'installation d'un kit électrique adaptable est fixé à 20% du montant de la facture, TVA comprise, avec un plafond de :

- ▶ 50€ pour l'achat d'un vélo classique d'occasion ;
- ▶ 100€ pour l'achat d'un vélo électrique d'occasion ;
- ▶ 150€ pour l'achat d'un vélo classique neuf ;
- ▶ 200€ pour l'achat d'un vélo électrique neuf ;
- ▶ 200€ pour l'achat et l'installation d'un kit électrique adaptable neuf ;
- ▶ 400€ par vélo cargo.

Les demandes de primes doivent être introduites uniquement via la plateforme monespace.wallonie.be.

Et pour les employeurs ?

Bientôt, une prime sera également disponible pour l'achat de maximum cinq vélos de service. Cette prime est destinée à toute personne morale de droit public ou de droit privé ayant un siège d'activités en Wallonie. Les montants sont similaires à ceux de la prime pour les particuliers. Un effet rétroactif est également prévu, puisque la prime porte sur des vélos achetés entre le 1er juillet 2020 et le 31 décembre 2022. Les demandes de primes seront également introduites uniquement via la plateforme monespace.wallonie.be.

Pour toute information complémentaire, contactez la Cellule WaCy via prime.velo@spw.wallonie.be ou le 1718.



TAXISTOP : un service à l'initiative du CPAS de Tubize

Vous ne disposez pas de véhicule ? Vous avez des problèmes de mobilité et de faibles revenus ? Vous cherchez quelqu'un pour vous emmener faire vos courses, vous déposer chez le coiffeur, le médecin, de la famille, des amis ?

TAXISTOP peut vous aider ! C'est un service de transport assuré par des chauffeurs bénévoles. Comment cela Fonctionne ?

- ▶ Vous payez une cotisation annuelle de 10€ ou semestrielle de 5€. Pour les nouveaux membres, le coût est de :
 - 12€ pour une personne (inscription 1 an) ;
 - 18€ pour une famille (inscription 1 an) ;
 - 6€ pour une personne inscrite (6 mois) ;
 - 9€ pour une famille inscrite (6 mois).
- ▶ Vous intervenez à raison de 0,35€ par kilomètre parcouru.

En 2020, le service a assuré 1,523 trajets et parcouru 40.000km. 89 membres ont bénéficié du service. Ceci grâce à 9 chauffeurs bénévoles. Un énorme merci à eux !

Vous souhaitez être bénévole, vous disposez d'un peu de temps libre, vous aimez le contact humain et vous disposez de votre propre véhicule ? Contactez quentin.verda@cpas-tubize.be, taxistop@cpas-tubize.be ou le 02/391.08.24.



La Ville et Natagora s'associent pour créer une réserve naturelle à Tubize

Ce lundi 11 janvier, le Conseil communal et le Conseil d'Administration de Natagora ont approuvé le projet de Convention d'occupation du Val de Coeurcq. En effet, la Ville est propriétaire d'un site naturel dans la vallée du Coeurcq où elle a fait aménager une zone d'immersion temporaire dénommée « Val de Coeurcq », à hauteur de laquelle est érigé un ouvrage d'art de lutte contre les inondations.

Soucieuse d'accroître le potentiel de biodiversité sur son territoire, la Ville souhaite mettre en place un ensemble d'actions destinées à maintenir ou augmenter le maillage écologique, notamment par la préservation et l'entretien de sites naturels.

L'ASBL Natagora mène depuis de longues années un projet de préservation des sites naturels en Brabant wallon et est la principale association de protection de la nature en Wallonie. Elle gère près de 5000 hectares de réserves naturelles et est spécialisée dans la gestion des milieux ouverts de grand intérêt biologique. Elle développe également de très nombreuses activités de sensibilisation du public.

Afin d'assurer une protection optimale de ces parcelles de terrain et de garantir une cohérence en matière de gestion, la Ville et l'ASBL Natagora ont ainsi décidé de s'associer en vue de la création d'une nouvelle réserve naturelle de 6,8 hectares (la plus grande dans l'Ouest du Brabant wallon) ainsi que sa gestion. Le site du Val de Coeurcq fait donc l'objet d'une restauration de milieux semi-naturels ouverts dont 2 habitats d'intérêt communautaire : la pelouse acidophile et les prairies humides alluviales (ou mégaphorbiaies). Ce type de pelouse acidophile est devenu rarissime dans la région, en raison de l'intensification des pratiques agricoles et de l'urbanisation.

On y observe également une mosaïque de végétations typiques des sols frais à humides assez riches en éléments nutritifs dont certaines espèces sont considérées comme rares à très rares en Brabant.

Par ailleurs, le site se situe au sein d'une zone prioritaire pour les actions en faveur du Triton crêté, pour lequel une ou plusieurs mares pourraient être creusées.

Natagora prévoit également l'installation de plusieurs panneaux didactiques pour informer sur les projets de restauration mis en oeuvre. Des activités didactiques pour les écoles et le grand public pourront ainsi être organisées. Un observatoire à oiseaux y a par ailleurs déjà été installé.



Une des espèces rares présente au Val de Coeurcq : la scrofulaire ailée (*Scrophularia umbrosa*)



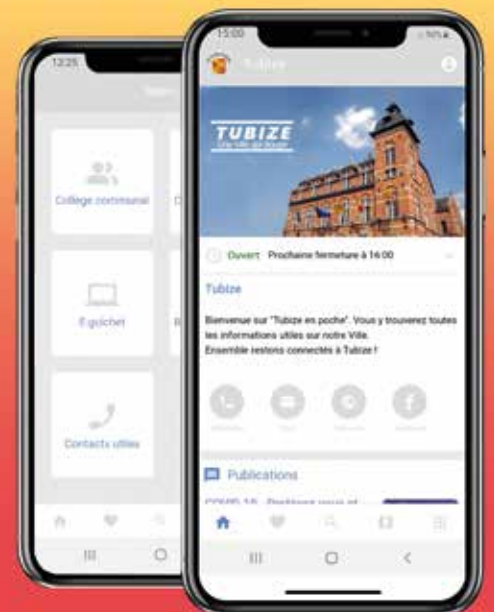
Tubize, une Ville connectée

En plus de son site www.tubize.be et sa page Facebook Ville de Tubize, la Ville a enrichi sa communication avec l'application TUBIZE EN POCHE. Vous y trouvez facilement et rapidement des informations pratiques sur Tubize : collectes des déchets, horaires des bus, commerces, numéros utiles et d'urgence, ...

Votre smartphone est sur **Android**, connectez-vous via <https://tubize.enpoche.be/tubize> puis cliquez sur « Ajouter à l'écran d'accueil ».

Votre smartphone est sur **IOS**, surfez sur Safari sur <https://tubize.enpoche.be/tubize> puis, dans le bas de votre page, cliquez sur l'icône de « Partage » et sélectionnez « Sur l'écran d'accueil ».

Installez TUBIZE EN POCHE sans plus tarder ! Ensemble restons connectés à Tubize !





www.excelle.be



PRÉ-PRESSE

Création sur-mesure de vos supports et outils de communication papier.



IMPRESSION

Petits imprimés, travaux de ville, dépliants, panneaux, livres, brochures, grands formats...



PHOTOS & DRONES

Photos et vidéos personnalisées mettant en valeur vos activités et votre savoir-faire.

Lodomez 3 • 4970 Stavelot • Tél + 32 80 89 22 22 • info@excelle.be

JARDiMAT

Création et aménagement de vos espaces verts, terrassements et terrasses, clôtures, élagage, piscine.



JARDIMAT S.A.

+32 496/27.74.86

jean-michel@jardimat.be

Nandrin

www.jardimat.be - 



Bonne retraite à notre gardien de la paix

Notre gardien de la paix, Jean-Marie, ouvre une nouvelle page de sa vie : la retraite.

Le Collège communal a tenu à le remercier, par quelques présents, pour son travail remarquable.

Sa gentillesse, son investissement, sa bienveillance au service de la sécurité, son incroyable contact avec les enfants et les parents sont tout ce qui a fait une merveilleuse collaboration pour la Ville et les écoles.

Nous lui souhaitons le meilleur auprès de ses proches. Qu'il profite de chaque plaisir simple de la vie.

Vœux au personnel

Début d'année, le Collège communal et le Directeur général ont pour habitude d'adresser leurs meilleurs vœux au personnel de la Ville lors d'une petite réception, chose impossible en cette période sanitaire exceptionnelle.

Néanmoins, en ces temps difficiles, le Collège communal a absolument tenu à remercier chaque agent pour sa capacité d'adaptation et son implication au service des Tubiziens.

Le personnel de la Ville, du CPAS, des écoles communales, de l'académie, de l'OTP, de la RDI et du CCT a donc reçu un panier gourmand accompagné des meilleurs souhaits pour 2021. Les produits locaux y ont été mis à l'honneur.

Penser aux agents tout en pensant aux artisans locaux était pour le Collège communal une jolie manière de souhaiter une année 2021 remplie de petits et grands bonheurs.

Qu'un souffle positif s'empare de cette nouvelle année !

10 ordinateurs offerts par le Kiwanis Club de Tubize Ry-Ternel

Depuis la reprise de l'enseignement secondaire, les horaires de cours se partagent entre le présentiel et le distanciel. Certains enfants ne bénéficient malheureusement pas du matériel adapté pour pouvoir suivre correctement les cours depuis la maison.

Face à ce constat le Kiwanis Club de Tubize Ry-Ternel a souhaité faire don de cinq ordinateurs à deux écoles de Tubize : le Collège Saint-François d'Assise et l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire.

Le 20 novembre 2020 six membres du Club, dont le Président Charles Haïne, ont remis les dix ordinateurs aux responsables des deux établissements.

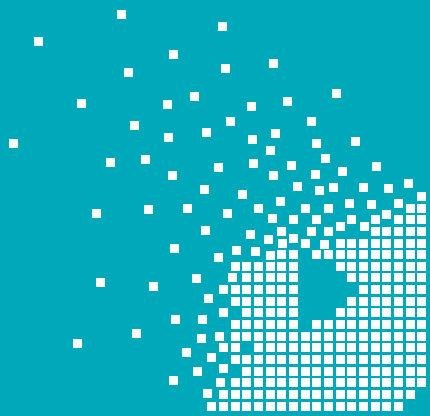


Kiwanis
TUBIZE RY-TERNEL

Mais les actions du Kiwanis ne s'arrêtent pas au local. Elles sont également nationales. Le Kiwanis, né aux États-Unis en 1915 en tant que réseau d'hommes d'affaires, est aujourd'hui un service international qui a pour objectif et devise : le service aux profits des enfants du monde entier.

À Ittre et Tubize, le Club a déjà aidé à de nombreuses reprises (Viva For Life, Le plan international, Eliminate - éradication du tétanos maternel et néonatal, ...).

Voici de bonnes raisons pour soutenir les services clubs dans leurs actions sociales.



uni média

EDITIONS | MULTIMEDIA

Est désormais **100%**
multimédia!

Vous désirez insérer une publicité dans cette brochure?

CONTACTEZ MOI !

Denis Lacroix

Gsm : 0497 53 63 44

E-mail : d.lacroix@uni-media.be



📍 Rue Joba 9 – 4053 Embourg

Siège d'exploitation : Rue Edouard Baillon 1 Bte 5 – 6224 Fleurus

☎️ 04 224 74 84 – 📠 04 224 23 69

🌐 www.uni-media.be

📘 UNImédia Editions Multimédia

💬 Contact : Jean-Michel Delforge – info@uni-media.be

VOUS ÊTES CHANTEUR ET (OU) MUSICIEN...
NÉ RESTEZ PLUS DANS VOTRE COIN !
PARTICIPEZ À NOTRE GRAND CONCOURS

TUBIZE CHANTE SUR INTERNET

LE PRINCIPE ?

VOUS NOUS ENVOYEZ UNE VIDÉO DANS LAQUELLE VOUS INTERPRÉTEZ :

- SOIT UNE REPRISE
- SOIT UNE COMPOSITION PERSONNELLE
- SOIT UN MORCEAU INSTRUMENTAL

VOUS POUVEZ VOUS ACCOMPAGNER :

- DE VOTRE INSTRUMENT PRÉFÉRÉ
- D'UNE BANDE MUSICALE
- OU COLLABORER AVEC D'AUTRES MUSICIENS !

UN JURY COMPOSÉ DE PROFESSIONNELS SÉLECTIONNERA LES 3 MEILLEURS PAR CATÉGORIE, UN VOTE DU PUBLIC DÉTERMINERA LE GAGNANT PAR CATÉGORIE.

LES 3 ARTISTES SÉLECTIONNÉS PAR CATÉGORIE RECEVRONT UN PRIX !

INTÉRESSÉS ?

ENVOYEZ VOTRE VIDÉO À L'ADRESSE :
GFONTANA@ASBL-FORTISSIMO.BE
AVANT LE 10 MARS 2021

ÂGE MINIMUM: 15 ANS AU 31 JANVIER 2021
LE RÉGLEMENT DU CONCOURS EST SUR WWW.ASBL-FORTISSIMO.BE

Une initiative de Fortissimo asbl en partenariat avec le Centre culturel de Tubize et l'Académie de musique de Tubize

Permanences au sein du CPAS

Aide aux personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales

Des permanences d'aide aux personnes victimes de violences intrafamiliales et conjugales sont organisées par l'ASBL «Les Tamaris» au sein du CPAS de Tubize, rue des Frères Taymans 32.

Elles ont lieu **SUR RENDEZ-VOUS** les 3e jeudis de chaque mois de 10h à 12h. Il s'agit d'une aide psychologique et/ou une juridique **GRATUITE**.

Aide psychologique : 0479/50.71.78
Aide juridique : 0472/72.81.66



Les Tamaris asbl
Aide aux personnes victimes de violences intrafamiliales et conjugales

be alert

Inscrivez-vous!

Be-Alert, créé par le SPF et le Centre de Crise, est un système qui vous informe immédiatement par sms, téléphone ou email lors d'une situation d'urgence.

Inscrivez-vous gratuitement et sans tarder sur la plateforme d'alerte via www.be-alert.be/fr/inscrivez-vous. Plus d'infos au 02/355.16.21.

Médecins de garde :
1733

Pharmacies de garde :
0903/99.000
www.pharmacie.be

Numéros d'urgence :

Urgences	Police	Centre anti-poisons	Tempête ou inondation	Wallonie urgence sociale	Centre de prévention du suicide	Respect Seniors
112	101	070/245.245	1722	1718	0800/32.123	0800/30.330
Croix Rouge	Questions violence	SOS viol	Violences conjugales	Child Focus	Écoute enfants	Besoin de parler
105	1712	0800/98.100	0800/30.030	116 000	103	107



Sous réserve des conditions liées à la COVID-19

MARS

- ▶ **Vendredi 5 mars à 20h**
Des larmes de crocodile : Spectacle au Centre culturel
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Dimanche 7 mars à 9h30 et à 10h40**
Les Zakoustics #3 – Pop-Harpe : Spectacle familial de musique et danse au Centre culturel.
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be
- ▶ **Lundi 8 mars à 19h30**
Conseil communal
02/391.39.11 ou www.tubize.be

▶ **Dimanche 14 mars à 10h**
Le potager en carrés : Conférence du Cercle Royal Horticole par M. Wasterlain au Centre culturel.
067/21.07.56 ou www.crht.be

▶ **Vendredi 19 mars à 20h**
Ramsès II : Spectacle au Centre culturel
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be

▶ **Lundi 22 mars à 20h**
Andalousie, le chant du Sud : Exploration du monde au Centre culturel
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be

▶ **Mercredi 24 mars à 19h30**
Tout simplement noir : Cinéma au Centre culturel
02/355.98.95 ou www.tubize-culture.be

AVRIL

- ▶ **Lundi 19 avril à 19h30**
Conseil communal
02/391.39.11 ou www.tubize.be
- ▶ **Dimanche 18 avril à 10h**
Les dahlias : Conférence du Cercle Royal Horticole par M. Scholtes au Centre culturel.
067/21.07.56 ou www.crht.be

AVIS AUX ASSOCIATIONS BOOSTEZ VOS ÉVÉNEMENTS !

Votre association est tubizienne et vous souhaitez la valoriser ou promouvoir vos événements ?

Rien de plus simple !

Deux possibilités s'offrent à vous :

▶ **1. dans notre bulletin communal :**

Le prochain exemplaire sera distribué le 25 février 2021. Les articles (maximum 700 caractères – espaces et sauts de ligne compris) OU les informations de votre événement (date, heure, lieu, ...) doivent donc **impérativement nous être envoyé avant le lundi 18 janvier 2021.**

Attention, les publications se font sous réserve de place disponible.

▶ **2. sur la Page Facebook et le site de la Ville :**

Seules vos affiches y sont publiables.

Il vous suffit de nous faire parvenir les coordonnées de votre association, les informations de votre événement (date, heure, lieu, ...) ainsi que votre affiche en haute qualité et format jpeg.

Votre demande devra être envoyée au plus tard le 15 du mois qui précède le mois de publication souhaité.

Attention! Seuls les événements ponctuels et organisés sur le territoire tubizien seront publiés.

Dans tous les cas, envoyez les coordonnées de votre association et votre demande avec l'article ou l'affiche souhaité au service Vie Citoyenne et Communication via accueil.vcc@tubize.be.



Vous souhaitez être au courant des dernières mesures en vigueur, des aides, des numéros utiles, des chiffres, du fonctionnement des services de l'administration, des informations en matière de jeunesse, commerces, Horeca, sport, voyage, ... ?

Page spéciale **COVID-19**
sur www.tubize.be

Rendez-vous sur
<https://www.tubize.be/citoyen-tubize/covid-19>

SUR PRÉSENTATION DE CE GUIDE , UNE REMISE DE 5% VOUS SERA ACCORDÉE SUR VOTRE DEVIS

DE COSTER D. ET FILS

SPRL

ENTREPRISE AGRÉÉE ET AFFILIÉE CSTC

TOITURE DE A à Z / CHARPENTE / PLATEFORME / CHEMINÉE / ROOFING / PAVAGE



Appelez-nous

0475 27 73 03

TOITURE

SANITAIRE



DÉBOUCHAGE / CAMÉRA / DÉTECTION D'ODEUR



DE COSTER D

RUE D'ITRE, 17 - 1480 TUBIZE - TÉL. 02 355 03 59
WWW.DE-COSTER.BE - de_costerd@skynet.be

INVESTISSEZ

dans les marchés émergents
du Brabant Wallon et du Hainaut
situés aux portes de Bruxelles

Evaluation gratuite
et réaliste de votre bien

Stephan Rees
0475 390 360

02 390 00 00



SELECT
IMMO



facebook.com/selectimmo

www.selectimmo.be



[Select.immo](https://www.instagram.com/Select.immo)



PE&B

A



Le site des anciennes fonderies va faire peau neuve et s'apprête à accueillir un bel ensemble d'appartements de 1 à 3 chambres ainsi que des penthouses bénéficiant tous d'un label énergétique A.

À 500 mètres de toutes les commodités du centre ville, la localisation offre un véritable confort de vie au quotidien.

À 500 mètres de la gare, vous pourrez prendre le train à pied. 5 minutes à pied, 20 minutes en train, vous voilà à Bruxelles!

N'ATTENDEZ PLUS, VISITEZ NOTRE APPARTEMENT TÉMOIN !

Appartement 2 chambres
81 m² - Terrasse 13 m²

à pd **164.000€**

Hors frais - Cave incluse

WWW.DELZELLE.BE

0495 32 00 26

APPARTEMENTS NEUFS
À VENDRE